

veut ainsi et qu'il nous l'ordonne par la voie de mon respectable curé, nous continuerons à nous entretenir du purgatoire.

*Antoine et Isaac.* Parle ; nous l'écouterons avec le plus grand plaisir et la plus scrupuleuse attention.

*Paul.* Afin de procéder avec ordre dans cette importante matière, nous la diviserons en plusieurs entretiens. Dans celui d'aujourd'hui, qui est notre deuxième entrevue, nous parlerons de l'existence du purgatoire ; dans un autre, qui sera le troisième, nous parlerons des peines que les saintes âmes endurent dans le purgatoire ; dans le quatrième, des motifs qui nous engagent à les soulager ; dans le cinquième, des moyens que nous en avons et dans le sixième, de la tendresse de l'Eglise pour ses enfants décédés, et des leçons pratiques que nous donne la foi au purgatoire.

*Antoine.* J'apprendrai volontiers par quels moyens on prouve l'existence du purgatoire.

*Paul.* On peut appuyer cette vérité : 1o sur le témoignage de l'écriture de l'Ancien et du Nouveau Testament : 2o sur celui des Pères de l'Eglise et l'autorité des Conciles, et 3o sur le simple exposé des choses qui se passent tous les jours sous nos yeux.

*Isaac.* J'entendrai volontiers parler de l'Ancien Testament, car j'en ai étudié plusieurs parties, étant à l'école.

*Paul.* Je m'en suis déjà bien aperçu, car tu nous as précisément cité ce qu'il y a de plus clair et de plus positif à ce sujet.

*Isaac.* Tu veux parler sans doute de la conduite de Judas Machabée envers ceux qui étaient morts dans un acte de désobéissance.

*Paul.* Précisément ; j'ajouterai seulement, avec l'Écriture Sainte, que si Judas n'avait pas reconnu un lieu de souffrances pour des hommes morts en état de grâce, mais qui cependant étaient coupables de quelques fautes vénielles, il n'aurait pas fait des aumônes ni ordonné des prières en leur faveur.

*Isaac.* Avons-nous encore d'autres textes de l'Écriture qui prouvent la même vérité ?

*Paul.* Oui, sans doute, et nous voyons l'Écclésiaste engager les vivants à répandre leurs libéralités, c'est-à-dire leurs prières et leurs aumônes sur les morts ; Tobie exhorte son fils à mettre son pain et son vin sur la sépulture du Juste, c'est-à-dire à offrir comme une sorte de dîme à l'intention des justes affligés ; Job, dans son épreuve, figure de l'âme souffrante, s'écriait : " O vous